



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enregistrement : 27/11/2023 (07:55)
Arrivée : 27/11/2023
Registre : 2023-11-21771
Secrétariat Général - Suivi des instances
MEUNIER Veronique
**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Service Nature Agriculture Forêt
Unité Forêt
Affaire suivie par : Philippe NEUBAUER
Tél : 04 68 38 12 50
Mèl : philippe.neubauer@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le **24 NOV. 2023**

Le Préfet des Pyrénées-Orientales

à

Mesdames et Messieurs les Maires

Objet : Prévention des incendies de forêts : sécheresse et risque incendie

Au vu des conditions de sécheresse exceptionnelles que nous subissons actuellement, couplées à des prévisions météorologiques particulièrement défavorables, je vous invite à sensibiliser la population au risque d'incendie de forêt et de végétation exceptionnellement élevé pour la saison et à faire preuve de la plus grande vigilance dans l'usage du feu en milieu naturel.

Cet usage est cadré dans notre département par l'arrêté préfectoral n° DDTM-SEFSR-2019176-0002 du 25 juin 2019 (brûlage des végétaux, allumage et portage du feu dans les zones soumises au code forestier).

Je vous transmets, en complément, une cartographie départementale vous permettant d'évaluer les niveaux d'indice de sécheresse profonde du sol (IS) sur votre territoire (carte actualisée au 21 novembre 2023 (source Météo France). Cet indice est un bon indicateur du niveau de dessiccation et de dépérissement des végétaux ligneux en place (et donc du bois mort inflammable présent).

Je vous remercie de votre implication.

Le Préfet

**Pour le Préfet
et par délégation,
le secrétaire général**

Yohann MARCON

Copies :

- Monsieur le président de l'association des collectivités forestières des Pyrénées-orientales
- Monsieur le président de l'association des Maires et des Adjointes des Pyrénées-Orientales
- Messieurs les sous-préfets de Prades et de Céret
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer
- Monsieur le directeur du service départemental d'incendie et de secours
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie départementale
- Monsieur le directeur départemental à la sécurité publique
- Monsieur le directeur de l'agence Ariège-Aude-Pyrénées-Orientales de l'ONF

Indicateur sécheresse profonde des sols (IS) transmis par Meteo France le 21 novembre 2023.
Il participe avec les indicateurs météorologiques (vent, température, hygrométrie) à la caractérisation du risque incendie.
Il atteint, dans la grande majorité du département, des niveaux élevés à très élevés, rarement atteints à cette période de l'année.

